Siggner, Andrew.

Aperçu de la situation démographique, sociale et économique de la population indienne inscrite de l'Alberta.

E78.A34
S5414

APERCU DE LA SITUATION

DEMOGRAPHIQUE, SOCIALE ET ECONOMIQUE

DE LA POPULATION INDIENNE INSCRITE

DE L'ALBERTA

établi par:

Andrew J. Siggner et Chantal Locatelli
Direction de la recherche,
Orientations générales,
Affaires indiennes et du Nord.

9 janvier 1980

TABLE DES MATIERES

SECTION		PAGE
1.	INTRODUCTION	1
	1.1 Sources des données et observations	2
2.	CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES	
	2.1 Taille de la population et croissance démographique	3
	2.2 Tendance de la natalité	5
	2.3 Tendance de la mortalité	5
	2.4 Composition par âge	9
	2.5 Population indienne dans les réserves et hors des réserves	14
	2.6 Bandes indiennes par groupe démographique	22
3.	SANTE	
	3.1 Principales causes de décès	26
	3.2 Incidence de la maladie	29
4.	NIVEAU D'INSTRUCTION	33
5.	EMPLOI	39
6.	LOGEMENT	40
7.	JUSTICE	43
8.	RESUME	46
9.	RENVOIS	50

TABLEAUX ET FIGURES PAGE

Tableau 1 - Nombre d'Indiens inscrits et population provinciale de l'Alberta 1966, 1971 et 1976 et projections pour 1981 et 1986..... 4

Tableau 2 - Taux de natalité chez les Indiens inscrits et dans la population provinciale de l'Alberta de 1967 à 1976..... 6

Tableau 3 - Taux de mortalité infantile chez les Indiens inscrits et dans la population provinciale de l'Alberta 1963-1976..... 7

Tableau 4 - Taux de mortalité annuel moyen, par groupe d'âge selectionné, chez les Indiens inscrits et dans la population total de l'Alberta, de 1974 à 1976..... 10

Tableau 5 - Répartition en pourcentage de la population Indienne inscrite et de la population provinciale de l'Alberta par groupe d'âge selectionné, 1966, 1971, 1976 et projections pour 1981 et 1986..... 12

Tableau 6 - Nombre d'Indiens inscrits et population provinciale par groupe d'âge selectionné de l'Alberta pour 1966, 1971, 1976 et projections pour 1981 et 1986..... 13

Tableau 7 - Répartition en pourcentage de la population Indienne de l'Alberta résidant dans les réserves, selon le groupe d'âge 1966, 1971, 1976 et projections pour 1981 et 1986..... 15

Tableau 8 - Répartition en pourcentage de la population Indienne de l'Alberta résidant hors des réserves, selon le groupe d'âge pour 1966, 1971, 1976 et projections pour 1981 et 1986..... 16

Tableau 9 - Population Indienne inscrite résidant dans les réserves ou hors des réserves par district administratif des Affaires Indiennes, Alberta, 1976..... 18

TABLEAUX ET FIGURES PAGE

Tableau 1 - Nombre D'Indiens Inscrits et Population Provinciale de l'Alberta 1966, 1971 et 1976 et Projections pour 1981 et 1986 4

Tableau 2 - Taux de Natalité chez les Indiens Inscrits et dans la Population Provinciale de l'Alberta de 1967 à 1976..... 6

Tableau 3 - Taux de Mortalité Infantile chez les Indiens Inscrits et dans la Population Provinciale de l'Alberta 1963-1976 7

Tableau 4 - Taux de Mortalité Annuel Moyen, par groupe d'âge Selectionné, chez les Indiens Inscrits et dans la Population Total de l'Alberta, de 1974 à 1976 10

Tableau 5 - Répartition en Pourcentage de la Population Indienne Inscrite et de la Population Provinciale de l'Alberta par Groupe d'Age Selectionné, 1966, 1971, 1976 et Projections pour 1981 et 1986 12

Tableau 6 - Nombre d'Indiens Inscrits et Population Provinciale par Groupe d'Age Selectionné de l'Alberta pour 1966, 1971, 1976 et Projections pour 1981 et 1986 13

Tableau 7 - Répartition en Pourcentage de la Population Indienne de l'Alberta Residant dans les Réserves, selon le Groupe d'Age, 1966, 1971, 1976 et Projections pour 1981 et 1986 15

Tableau 8 - Répartition en Pourcentage de la Population Indienne de l'Alberta Résidant Hors des Réserves, selon le Groupe d'Age pour 1966, 1971, 1976 et Projections pour 1981 et 1986 16

Tableau 9 - Population Indienne Inscrite Résidant dans les Réserves ou Hors des Réserves par District Administratif des Affaires Indiennes, Alberta, 1976 18

TABLEAUX ET FIGURES PAGE

Figure 1 - Localisation des bandes et districts Indiens indiquant la répartition en pourcentage des population résidant dans les réserves et hors des réserves Alberta, 1976..... 19

Tableau 10 - Répartition en chiffres absolus et en pourcentage des Indiens inscrits âgés de 5 ans et plus, selon le lieu de résidence et le sexe, Alberta, 1971..... 20

Tableau 11 - Répartition en chiffres absolus et en pourcentage des bandes, selon un regroupement par taille des bandes, Canada et régions, 1977..... 21

Tableau 12 - Nombre de bandes selon le type de localisation, Canada et régions, 1977..... 24

Tableau 13 - Répartition en pourcentage de la population indienne inscrite, selon la résidence et la localisation de la bande pour l'Alberta 1977..... 25

Tableau 14 - Taux de mortalité de la population indienne et de la population totale, Canada et certaines provinces (1974, 1976)..... 27

Tableau 15 - Causes de décès sélectionné, indiens inscrits, inuit et population totale de la province, selon le sexe, Alberta, 1974-1976..... 28

Tableau 16 - Causes des décès imputables aux accidents, aux empoisonnements et aux traumatismes, dans la population indiennes/inuit inscrite et dans l'ensemble de la population de l'Alberta; répartition selon le sexe, 1974-1976..... 30

TABLEAUX ET FIGURES PAGE

Tableau 17 - Causes sélectionnées de mortalité infantile dans la population indienne inscrite en pourcentage du taux de mortalité totale de la population de la province, Alberta 1974-1976..... 31

Tableau 18 - L'incidence de la tuberculose dans la population indienne et dans la population totale de l'Alberta 1973-1977..... 32

Tableau 19 - Effectifs scolaires chez les indiens inscrits par niveau de scolarité et genre d'etablissement fréquenté, Alberta, 1966 et 1977..... 34

Tableau 20 - Répartition en pourcentage des effectifs des etudiants indiens inscrits selon le genre d'ecole et le niveau, Alberta, 1966, 1971 et 1977..... 34

Tableau 21 - Taux de persévérance scolaire, jusqu'à la douzième année des Indiens inscrits de l'Alberta et de la population canadienne, par rapport à l'effectif scolaire de deuxième année dix ans auparavant (1965-66 à 1975-76)..... 36

Tableau 22 - Comparaison entre le nombre réel et le chiffre probable d'inscriptions d'étudiant indiens inscrits, Alberta, 1966, 1971 et 1977..... 37

Tableau 23 - Inscriptions au niveau post-secondaire et en education des adultes, des Indiens inscrits, Alberta 1968, 1971 et 1976..... 38

Tableau 24 - Taux de prise en charge de la population indienne, selon la résidence et de la population totale de l'Alberta de 1966 à 1976, et projections pour 1981 et 1986..... 41

TABLEAUX ET FIGURES PAGE

Tableau 25 - Conditions de logement dans les réserves indiennes, selon la classification geographique, Alberta, 1977..... 42

Tableau 26 - Caracteristiques sélectionnées des détenus autochtones et non autochtones des péritenciers fédéraux, Alberta, 1979..... 45

APERCU DE LA SITUATION DEMOGRAPHIQUE SOCIALE ET ECONOMIQUE DE LA POPULATION INDIENNE INSCRITE DE L'ALBERTA

1. INTRODUCTION

Le présent rapport donne un aperçu de la situation démographique, sociale, et économique des Indiens inscrits de l'Alberta et en compare certains aspects avec ceux de la situation que connaît l'ensemble de la population provinciale. Divers indicateurs ont été sélectionnés pour évaluer cette situation et sont étudiés dans les sections suivantes:

2. caractéristiques démographiques;
3. santé;
4. instruction;
5. emploi;
6. logement;
7. justice;
8. résumé de la situation

La période principalement visée dans ce rapport s'étend de 1966 à 1976. Chaque fois que cela a été possible, on s'est reporté à cette décennie pour donner un aperçu des tendances des divers indicateurs.

Ce rapport de l'Alberta fait parti d'une série de rapports basé sur un modèle utilisé dans une étude nationale intitulée, "Aperçu de la situation démographique sociale et économique de la population indienne inscrite du Canada".

1.1 Sources des données et observations

Les données utilisées dans ce rapport proviennent surtout des dossiers de programmes des Affaires indiennes, tels que le Registre des Indiens, le relevé des effectifs scolaires (état nominatif), l'analyse des besoins en logement et l'enquête de 1977 sur les réserves et les établissements indiens. Les autres sources consultées sont les recensements de 1971 et de 1976, les estimations et les projections démographiques ainsi que les statistiques de l'état civil de Statistique Canada, etc.; le Recueil de données sur la santé de 1978 du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social du Canada, contenant des données sur la santé des Indiens inscrits; Direction générale des services médicaux Région de l'Alberta, Section de la statistique des Indiens inscrits, 1974-1976 les données du Service correctionnel du Canada portant sur les caractéristiques des détenus autochtones et autres dans les établissements fédéraux.

Dans la majeure partie de ce rapport, l'expression "Indienne" désigne les personnes inscrites en vertu de la Loi sur les Indiens. Toutefois, dans certaines sources de données, il est impossible de distinguer les Indiens inscrits des personnes d'autre ascendance autochtones, et chaque fois que cela se produit, ce fait est indiqué. Par ailleurs, dans les chiffres donnés pour l'ensemble de la population provinciale, sont comptés les Indiens inscrits qui représentent 1.9% de la population totale. Les chiffres de population des Indiens inscrits ne correspondent pas aux chiffres officiels figurant sur les fiches de données du Registre des Indiens. Cet écart s'explique par la révision des chiffres du présent rapport afin de tenir compte des naissances déclarées en retard pour inscription dans le Registre des Indiens. C'est pourquoi le chiffre de la population totale des Indiens inscrits cité dans ce rapport est d'environ 1% à 2% plus élevé pour la période 1966-1976.

2. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

2.1 Taille de la population et croissance démographique

La taille de la population et les taux de croissance sont deux des variables les plus importantes nécessaires pour élaborer une politique et des programmes. En 1976, la population totale des Indiens de l'Alberta était estimée à 34 966 personnes, soit environ 1.9% de la population totale de l'Alberta.

Les taux annuels de croissance démographique des Indiens ont varié pendant la décennie 1966-1976. Ainsi, entre 1966 et 1971, l'augmentation moyenne annuelle était en pourcentage d'environ 3.8%, tandis que de 1971 à 1976, le taux annuel moyen de croissance était tombé à 3.0% par année. Au cours des mêmes périodes quinquennales, des taux de croissance démographique de 2.3% et de 2.6% étaient enregistrés pour la population totale de la province. En raison de la baisse continue probable du taux de natalité chez les Indiens, il est prévu que le taux de croissance de la population indienne diminuera jusqu'à un taux moyen annuel de 2.3% entre 1976 et 1981; ensuite elle augmentera de 2.4% entre 1981 et 1986. En chiffres absolus, on estime que la population indienne projetée augmentera d'environ 4 000 personnes pour atteindre le chiffre de 38 948 en 1981 et qu'elle s'élèvera à 43 575 personnes en 1986. (voir tableau 1)

Si l'on compare la baisse du taux de croissance de la population indienne avec l'augmentation de la population totale de l'Alberta qui est essentiellement due à la migration, on se rend compte que la population indienne diminuera légèrement par rapport à la population totale de la province et tomberas de 1.9%, en 1976, à environ 1.7% vers 1986.

TABLEAU 1 - NOMBRE D'INDIENS INSCRITS ET POPULATION PROVINCIALE DE L'ALBERTA 1966, 1971 ET 1976 ET PROJECTIONS POUR 1981 ET 1986

ANNEE	INDIENS INSCRITS		POPULATION PROVINCIALE	
	POPULATION[1]	TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN[2]	POPULATION (EXPRIMEE EN MILLIERS)	TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN[2]
	en chiffres absolus	en %	en chiffres absolus	en %
1966	25 569		1 463.2	
		3.8		2.3
1971	30 430		1 627.9	
		3.0		2.6
1976	34 966		1 838.0	
		2.3		3.5
1981	38 948		2 160.6	
		2.4		3.4
1986	43 575		2 525.6	

[1] La population des Indiens inscrits de 1966 à 1986 a été révisée pour tenir compte des naissances déclarées en retard et du groupe d'âge de 1 - 4 ans; les personnes dont l'âge est indéterminé sont excluses.

[2] Les taux de croissance indiqués sont les taux de croissance annuels moyens d'une période quinquennale.

Sources: Population indienne inscrite par âge, sexe et résidence, pour l'Alberta de 1966 à 1976, Centre de référence du programme, Programme des Affaires indiennes et inuit.

Documents de travail non publiés, Section du soutien de la recherche, Direction de la recherche, Programme des Affaires indiennes et inuit.

Statistique Canada, Estimations annuelles révisées de la population, 1921-1971, 1971-1976, Cat. n° 91-512, 91-518. Projections démographiques pour le Canada et les provinces, 1976-2001, Séries de projections n° 2, Cat. n° 91-520 janvier 1979.

Etabli par la Direction de la recherche du Programme des Affaires indiennes et Inuit, ministère des Affaires indiennes et de Nord, le 9 janvier 1980.

2.2 Tendance de la natalité

Au cours des dernières années, le taux de natalité de la population Indienne a fléchi de façon marquée. En 1967, on comptait 46.8 naissances pour 1 000 habitants chez les Indiens, soit un taux de natalité plus que double de l'ensemble de la population provinciale (voir tableau 2). En 1976, le taux de natalité des Indiens était tombé à 33.1 naissances pour 1 000 habitants, soit une chute de 29%, alors que le taux de natalité de l'ensemble de la population provinciale qui n'avait fléchi que de 14%, était de 18.0 naissances pour 1 000 habitants.

Cependant, il convient d'attirer l'attention sur un aspect important du phénomène: bien que le nombre de naissances ait diminué chez les Indiens, le nombre de femmes en âge de procréer (âgées de 15 à 49 ans) est passé de 4 943 à 7 748, de 1966 à 1976. Il semble probable que la baisse du taux de natalité se poursuivra bien que le nombre de femmes qui vont être en âge de procréer doive continuer encore à augmenter au cours de la décennie 80. Un autre implication est que la baisse du taux de natalité signifiera une baisse dans la taille de la famille.

2.3 Tendances de la mortalité

En dépit du fait que le taux de mortalité des Indiens ait considérablement diminué au cours des dernières années, ce taux est encore beaucoup plus élevé que celui de l'ensemble de la population provinciale de l'Alberta. Ainsi, le taux de mortalité infantile a fléchi, passant de 56.9 décès pour 1 000 naissances vivantes en 1963 à 25.5 décès pour 1 000 naissances vivantes en 1976. D'autre part, le taux de mortalité infantile pour la population provinciale est passé de 19.9 en 1963 à 11.4 en 1976 (voir tableau 3).

TABLEAU 2 - TAUX DE NATALITE[1] CHEZ LES INDIENS INSCRITS ET DANS LA POPULATION PROVINCIALE DE L'ALBERTA DE 1967 A 1976

ANNEE	INDIENS INSCRITS			TAUX DE NATALITE DE LA POPULATION PROVINCIALE (POUR 1 000 HABITANTS)
	NAISSANCES (EN CHIFFRES ABSOLUS)	POPULATION A LA MI-ANNEE (EN CHIFFRES ABSOLUS)	TAUX DE NATALITE (POUR 1 000 HABITANTS)	
1967	1,221	26,093	46.8	20.6
1968	1,199	27,071	44.3	19.8
1969	1,196	27,981	42.7	19.8
1970	1,135	28,963	39.2	20.0
1971	1,146	29,950	38.3	18.8
1972	1,096	30,897	35.5	17.7
1973	1,141	34,835	32.8	17.4
1974	1,164	32,757	35.5	17.4
1975	1,116	33,625	33.2	17.9
1976	1,141	34,489	33.1	18.0

[1]Le taux de natalité se calcule en divisant le nombre des naissances survenues durant une année donnée par la population à la mi-année et en multipliant ce résultat par 1 000.

Sources: Naissances rapportées selon l'année rapportée et l'année de l'événement par province, 1965-1977, par bande indienne, Centre de référence du programme, Programme des Affaires indiennes et inuit.

Documents de travail non publiés, Section du soutien de la recherche, Direction de la recherche, Programme des Affaires indiennes et inuit.

Statistique Canada, Statistique de l'état civil, Rapport annuel préliminaire, 1976, Cat. n° 84-201.

Etabli par la Direction de la recherche du Programme des Affaires indiennes et inuit, ministère des Affaires indiennes et du Nord, le 9 janvier 1980.

TABLEAU 3 - TAUX DE MORTALITE INFANTILE CHEZ LES INDIENS INSCRITS ET DANS LA POPULATION PROVINCIALE DE L'ALBERTA 1963-1976

ANNEE	POPULATION INDIENNE INSCRITE	PROVINCIALE
1963	56.9	19.9
1964	40.1	19.7
1965	59.5	21.0
1966	43.8	17.6
1967	47.0	19.1
1968	48.1	18.3
1969	47.4	15.3
1970	42.2	16.6
1971	32.9	15.2
1972	40.2	14.9
1973	33.3	12.2
1974	37.2	12.7
1975	27.7	13.4
1976	25.5	11.4

Source: W.J. Millar "Some Observations On The Mortality of Alberta Indians" document non publié, Santé et Bien-être social Canada, Direction générale des services médicaux, région de l'Alberta, juin 1979, tableau 1.

Etabli par la Direction de la recherche du Programme des Affaires indiennes et inuit, ministère des Affaires indiennes et du Nord, le 9 janvier 1980.

On constate des différences considérables dans les taux de mortalité par groupe d'âge sélectionné chez les Indiens et les autres membres de la population de l'Alberta. Les différences les plus marquées se retrouvent chez les 15 - 49 ans où les taux de mortalité des Indiens sont au moins quatre fois plus élevés que ceux de l'ensemble de la population de la province (voir Tableau 4). Par example, dans le groupe d'âge des 20 - 29 ans, le taux de mortalité est de 7.8 pour 1,000, chez les Indiens, tandis que le taux provincial n'atteint que 1.4; et dans le groupe d'âge des 30 - 39 ans, le taux de 10.4 enregistré chez les Indiens est sept fois plus élevé que le taux de 1.5 établi pour la population de la province.

Il est particulièrement important de noter le taux de mortalité de la population adulte agée de 20 à 49 ans, parce que c'est le groupe d'âge qui, en raison de l'explosion démographique enregistrée chez les Indiens au cours des années 60, augmentera de façon marquée pendant la décennie des années 80.

2.4 Composition par âge

Pour établir la demande ou les besoins en services et programmes des divers groupes d'âge, les technocrates et les décisionnaires ont besoin des données sur la composition actuelle et probable par âge de la population indienne.

La population indienne qui se trouve dans le groupe d'âge des 15-29 ans (jeunes adultes représentait plus que 24% de l'ensemble de la population indienne de l'Alberta en 1966 (voir tableau 5). En 1976, cette proportion s'était élevée approximativement plus de 29%, soit 10 080 personnes, et elle devrait atteindre 34% (14 630 personnes) en 1986 (voir tableau 6).

Si l'on compare ce groupe d'âge avec celui de la population provinciale, on constate que ce dernier représentait environ 22% de cette population en 1966 et qu'il avait atteint une proportion de presque 30% en 1976. Contrairement à ce qui se passe dans la population indienne, le groupe d'âge des 15-29 ans de la population provinciale devrait descendre à 27% en 1986, en raison de la baisse du taux de natalité survenue au cours des années 60 et au début des années 70.

Quant à la population des personnes à charge qui forment le groupe des moins de 15 ans, sa proportion par rapport à l'ensemble de la population indienne a subi un changement marqué. Ainsi, en 1966, ce groupe représentait près de 52% de cette population, mais en 1976, cette proportion était tombée à 47%. Si le nombre des naissances devait continuer à décliner pendant les années à venir, la population des 14 ans et moins ne représenterait plus qu'environ 39% de l'ensemble de la population indienne en 1986 (voir tableau 5). Par ailleurs, dans l'ensemble de la population provinciale,

TABLEAU 4 - TAUX DE MORTALITE ANNUEL MOYEN, PAR GROUPE D'AGE SELECTIONNE, CHEZ LES INDIENS INSCRITS ET DANS LA POPULATION TOTALE DE L'ALBERTA, DE 1974 A 1976

GROUPES D'AGE	INDIENS INSCRITS[1] (PAR MILLIER D'HABITANTS)	POPULATION DE LA PROVINCE (PAR MILLIER D'HABITANTS)
1 - 4	1.9	0.8
5 - 9	0.5	0.4
10 - 14	0.8	0.3
15 - 19	5.6	1.4
20 - 29	7.8	1.4
30 - 39	10.4	1.5
40 - 49	14.4	3.8
50 - 59	14.6	7.7
60 - 69	28.9	18.3
70 - 79	60.2	44.8
80+	107.6	126.9

[1] On a établi la moyenne des taux de mortalité enregistrés chez les Indiens inscrits de 1974 à 1976; les taux de mortalité indiqués pour la population de la province sont ceux de 1975.

Source: W.J. Millar, "Some Observations On The Mortality of Alberta Indians", document non publié, Santé et Bien-être social Canada, Direction générale des services médicaux, Région de l'Alberta, juin 1979, Tableau VII.

Etabli par la Direction de la recherche du Programme des Affaires indiennes et inuit, ministère des Affaires indiennes et du Nord, le 9 janvier 1980.

les personnes à charge composant le groupe des moins de 15 ans représentaient 35%, 27% et 25% en 1966, 1976 et 1986 respectivement. Cependant, bien que la proportion des personnes à charge composant la population indienne ait diminué plus lentement que dans l'ensemble de la population provinciale au cours des années 1966-1976, il est prévu qu'elle diminuera plus rapidement entre 1976 et 1986.

La baisse prévue du taux de natalité influe directement sur beaucoup de programmes et de services destinés aux enfants Indiens, par exemple, l'enseignement, le soin des enfants, le bien-être social, etc., que nous étudions dans des parties subséquentes du présent rapport.

Deux facteurs se conjuguent pour contribuer au vieillissement de la population: le fléchissement du taux de natalité et l'amélioration de vie probable. C'est en effet dans les groupes d'âge des 15-29 ans et des 30-64 ans (voir tableau 5) que cette observation peut être vérifiée, là où de 1966 à 1986 la proportion respectivement de l'ensemble de la population indienne provinciale représentant ces groupes s'est élevé. Le même mode de développement s'est produit dans la population provinciale dans le groupe d'âge 30-64.

Il semble bien que la composition par âge de la population indienne ait les mêmes tendances par groupe d'âge que celle de l'ensemble de la population provinciale, excepté chez les jeunes adultes. Ainsi, alors que l'explosion démographique de l'après-guerre et le fléchissement subséquent du taux de fécondité ont eu, au cours de cette décennie, des répercussions importantes sur le marché du travail et sur les effectifs scolaires dans l'ensemble de la population provinciale, les mêmes effets ne se feront sentir qu'au cours de la prochaine décennie pour la population indienne. Conséquemment la main-d'oeuvre indienne dans le groupe d'âge 15-64 est prévu d'augmenter sensiblement dans les années 80.

TABLEAU 5 - REPARTITION EN POURCENTAGE DE LA POPULATION INDIENNE INSCRITE[1] ET DE LA POPULATION PROVINCIALE DE L'ALBERTA PAR GROUPE D'AGE SELECTIONNE, 1966, 1971, 1976 ET PROJECTIONS POUR 1981 ET 1986

	REPARTITION EN POURCENTAGE DE LA POPULATION PAR GROUPE D'AGE									
ANNEE	0 - 14 ans		15 - 29 ans		30 - 64 ans		65 ans et plus		15 - 64 ans	
	POP. INDIENNE INSCRITE	POP. PROV.	POP. INDIENNE INSCRITE	POP. PROV.	POP. INDIENNE INSCRITE	POP. PROV.	POP. INDIENNE INSCRITE	POP. PROV.	POP. INDIENNE INSCRITE	POP. PROV.
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
1966	51.6	34.9	24.4	22.1	20.5	35.9	3.4	7.1	45.0	58.0
1971	50.7	31.6	25.6	25.9	20.2	35.2	3.5	7.3	45.8	61.1
1976	47.0	27.4	29.1	29.6	20.9	35.5	3.4	7.5	50.1	65.1
1981	42.4	25.3	32.3	29.5	22.0	37.6	3.2	7.6	54.3	67.1
1986	39.1	25.4	33.6	26.7	24.3	40.2	3.0	7.7	57.9	66.9

[1] La population indienne inscrite entre 1966 et 1976 est révisée pour tenir compte des naissances déclarées en retard.et du groupe d'âge des 1-4 ans; celui des personnes dont d'âge est indéterminé est excluses.

Sources: Population indienne inscrite par âge, sexe et résidence pour le Canada, de 1966 à 1977, Centre de référence du programme, Programme des Affaires indiennes et inuit.

Documents de travail, non publiés de la Section du soutien de la recherche, Direction de la recherche, Programme des Affaires indiennes et inuit.

Statistique Canada, Population, Révision des estimations annuelles de la population selon le sexe et l'âge, Canada et provinces, 1966-1971, 1971-1976 catalogues no.91-512, 91-518.

Statistique Canada, Projections démographiques pour le Canada et les provinces, 1976-2001, Série de projections no.2, catalogue no.91-520, janvier 1979.

Etabli par la Direction de la recherche du Programme des Affaires indiennes et inuit, ministère des Affaires indiennes et du Nord, le 9 janvier 1980.

TABLEAU 6 - NOMBRE D'INDIENS INSCRITS[1] ET POPULATION PROVINCIALE, PAR GROUPE D'AGE SELECTIONNE, DE L'ALBERTA POUR 1966, 1971, 1976 ET PROJECTIONS POUR 1981 ET 1986

ANNEE	GROUPE D'AGE									
	0 - 14 ans		15 - 29 ans		30 - 64 ans		65 ans et plus		15 - 64 ans	
	POP. INDIENNE INSCRITE	POP. PROV. (EXPRIME EN MILLIERS)	POP. INDIENNE INSCRITE	POP. PROV. (EXPRIME EN MILLIERS)	POP. INDIENNE INSCRITE	POP. PROV. (EXPRIME EN MILLIERS)	POP. INDIENNE INSCRITE	POP. PROV. (EXPRIME EN MILLIERS)	POP. INDIENNE INSCRITE	POP. PROV. (EXPRIME EN MILLIERS)
1966	13,204	510.7	6,250	323.2	5,238	525.3	877	104.0	11,488	848.5
1971	15,437	514.5	7,791	421.9	6,139	572.7	1,063	118.8	13,930	994.6
1976	16,476	503.1	10,080	544.4	7,221	652.6	1,189	138.0	17,301	1,197.0
1981	16,529	547.5	12,584	636.5	8,580	813.1	1,256	163.4	21,163	1,449.6
1986	17,055	641.7	14,630	674.1	10,588	1,015.8	1,302	193.9	25.218	1,689.9

[1] La population indienne inscrite entre 1966 et 1976 est révisé pour tenir compte des naissances déclarées en retard.et du groupe d'âge des 1 - 4 ans, celui des personnes dont l'âge est indéterminé est exclu.

Sources: Population indienne inscrite par âge, sexe et résidence pour le Canada de 1966 à 1977, Centre de référence du programme, Programme des Affaires indiennes et inuit.

Documents de travail non publiés de la Section du soutien de la recherche, Direction de la recherche du Programme des Affaires indiennes et inuit.

Statistique Canada, Population, Révision des estimations annuelles de la population selon le sexe et l'âge, Canada et provinces, 1966-1971, 1971-1976, catalogues nos. 91-512, 91-518
Statistique Canada, Projections démographiques pour le Canada et les provinces, 1976-2001, Série de projections no.2, catalogue no. 91-520, janvier 1979.

Etabli par la Direction de la recherche du Programme des Affaires indiennes et inuit, ministère des Affaires indiennes et du Nord, le 9 janvier 1980.

2.5 Population indienne dans les réserves et hors des réserves

La tendance de la répartition de la population indienne dans les réserves et hors des réserves s'est déplacée au cours des dix dernières années. En 1966, la population indienne vivait dans les réserves et sur les terres de la Couronne (désignées ensuite comme les réserves) dans une proportion de 92% et hors des réserves dans une proportion de 8% (voir tableau 7 et 8). Dans ce dernier cas, le pourcentage a augmenté sensiblement dans les dix années suivantes atteignant 21 pour cent en 1976. Bien qu'il soit difficile de faire des prévisions, il est probable que la proportion de la population habitant hors des réserves augmentera, quoique plus lentement, au cours des années 80. Si la tendance actuelle persistait, les Indiens hors des réserves représenteraient de 28% de la population indienne en 1986.

La répartition en pourcentage de la population indienne inscrite, selon l'âge et la résidence, indique que le nombre des personnes formant les groupes d'âge des 20-24 ans et des 25-29 ans, soit les plus mobiles, a diminué entre 1966 et 1976 dans une proportion respective de 11% et 15% dans les réserves (voir tableau 7). A titre d'exemple, le groupe des 25-29 ans a perdu de son importance dans les réserves en passant de 88% à 73% au cours de cette période. C'est également dans ce groupe que la proportion des personnes habitant hors des réserves est passée de 12% à 27% au cours de cette période (voir tableau 8). Toutefois, depuis 1974, la proportion des Indiens habitant les réserves a diminué plus lentement qu'au cours des années 1966-1973. Ainsi, entre 1975 et 1976, la proportion de ces Indiens est demeurée très stable pour ce qui est des groupes d'âge dits mobiles et de la plupart des autres.

TABLEAU 7 - REPARTITION EN POURCENTAGE DE LA POPULATION INDIENNE DE L'ALBERTA RESIDANT DANS LES RESERVES, SELON LE GROUPE D'AGE, 1966, 1971;[1] 1976[1] ET PROJECTIONS POUR 1981 ET 1986

ANNEE	GROUPE D'AGE							
	0-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus	TOTAL
	%	%	%	%	%	%	%	%
1966	92.9	94.2	90.2	87.6	87.4	94.0	95.0	92.0
1971	86.2	90.3	85.6	81.3	83.1	90.8	96.6	86.6
1976	77.3	81.8	79.0	72.8	76.1	84.7	92.5	78.7
1981	74.8	78.6	75.5	68.9	72.3	81.9	90.9	75.6
1986	71.9	75.1	71.6	64.6	68.1	79.1	89.4	72.1

[1]Pour les années 1966 et 1971, la population résidant hors des réserves a été révisée pour tenir compte d'une modification apportée en 1974 à la définition de la résidence et pour pouvoir comparer les tendances dans le temps.

Sources: Population indienne inscrite par âge, sexe et résidence, pour l'Alberta de 1966 à 1977, Centre de référence du programme pour le Programme des Affaires indiennes er inuit. Documents de travail non publiés de la Section du soutien de la recherche, Direction de la recherche du Programme des Affaires indiennes et inuit.

Etabli par la Direction de la recherche du Programme des Affaires indiennes et inuit ministère des Affaires indiennes et du Nord, le 9 janvier 1980.

TABLEAU 8 - REPARTITION EN POURCENTAGE DE LA POPULATION INDIENNE DE L'ALBERTA RESIDANT HORS DES RESERVES, SELON LE GROUPE D'AGE, POUR 1966, 1971[1], 1976 ET PROJECTIONS POUR 1981 ET 1986

ANNEE	GROUPE D'AGE							
	0-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus	TOTAL
	%	%	%	%	%	%	%	%
1966	7.1	5.8	9.8	12.4	12.6	6.0	5.0	8.0
1971	13.8	9.7	14.4	18.7	16.9	9.2	3.4	13.4
1976	22.7	18.2	21.0	27.2	23.9	15.3	7.5	21.3
1981	25.2	21.4	24.5	31.1	27.7	18.1	9.1	24.4
1986	28.1	24.9	28.4	35.4	31.9	20.9	10.6	27.9

[1]Pour les années 1966 et 1971, la population résidant hors des réserves a été révisée pour tenir compte d'une modification apportée en 1974 à la définition de la résidence et pour pouvoir comparer les tendances dans le temps.

Sources: Population indienne inscrite par âge, sexe et résidence pour l'Alberta de 1966 à 1977, Centre de référence du programme, Programme des Affaires indiennes et inuit.

Documents de travail non publiés de la Section du soutien de la recherche, Direction de la recherche du Programme des Affaires indiennes et inuit.

Etabli par la Direction de la recherche du Programme des Affaires indiennes et inuit, ministère des Affaires indiennes et du Nord, le 9 janvier 1980.

Par exemple, la conjoncture économique défavorable qui existe dans les villes peut simultanément encourager un mouvement de retour vers les réserves et les établissements indiens et décourager la migration à l'extérieur des réserves. En route des améliorations apportées au logement et le progrès économique enregistré dans les réserves ainsi que le contrôle exercé par les Indiens sur l'enseignement qui leur est dispensé peuvent constituer des facteurs propres à décourager l'exode et à ramener la population.

Bien que l'on ne dispose que de peu de données sur la localisation exacte de la population résidant hors des réserves, les bureaux de district du ministère des Affaires indiennes nous fournissent au moins depuis 1976 une vue d'ensemble de la répartition de la population dans les réserves et hors de celles-ci. Le tableau 9 et la figure 1 indiquent que le bureau de district du Lac des Esclaves a le plus fort pourcentage de population résidant hors des réserves, soit près de 34, et qu'il est suivi en cela par Edmonton/Hobbema et Saddle Lake/Athabaska (respectivement 24% chacun), puis par Blackfoot/Stony/Sarcee, Blood Peigan, et Fort Vermilion Agency (moins de 17% chacun).

Selon le recensement de 1971, près de 11% de la population indienne de l'Alberta vivait dans des zones urbaines de 100,000 habitants et plus de 8% dans des zones urbaines de moins de 100,000 habitants (voir tableau 10). Le nombre d'Indiennes résidant dans tous les genres de zones urbaines, en 1971, dépassait celui des hommes.

TABLEAU 9 - POPULATION INDIENNE INSCRITE RESIDANT DANS LES RESERVES OU HORS DES RESERVES PAR DISTRICT ADMINISTRATIF DES AFFAIRES INDIENNES, ALBERTA, 1976

NOM DU DISTRICT	POPULATION[1]		DANS LES RESERVES[2]	HORS DES RESERVES
	N	%	%	%
BLACK FOOT/STONY/ SARCEE	6,189	17.7	83.6	16.4
BLOOD/PEIGAN	6,853	19.6	83.3	16.7
EDMONTON/HOBBENA	6,923	19.8	76.3	23.7
AGENCE DE FORT VERMILION	3,007	8.6	88.9	11.1
AGENCE DE LESSER SALVE LAKE	4,615	13.2	66.2	33.8
SADDLE LAKE/ ATHABASKA	7,379	21.1	75.9	24.1
TOTAL	34,966	100.0	78.7	21.3

[1]La population totale a été révisée pour tenir compte des déclarations tardives.

[2]L'expression dans les réserves englobe les Indiens vivant sur les terres de la Couronne.

Source: Population indienne inscrite, selon le sexe et la résidence, régions 1976, Centre de référence du programme du Programme des Affaires indiennes et inuit.

Etabli par la Direction de la recherche du Programme des Affaires indiennes et inuit, ministère des Affaires indiennes et du Nord, le 9 janvier 1980.

FIGURE 1 - LOCALISATION DES BANDES ET DISTRICTS INDIENS INDIQUANT LA REPARTITION EN POURCENTAGE DES POPULATION RESIDANT DANS LES RESERVES ET HORS DES RESERVES, ALBERTA, 1976

DANS LES RESERVES 89%
HORS DES RESERVES 11%

DANS LES RESERVES 66%
HORS DES RESERVES 34%

DANS LES RESERVES 76%
HORS DES RESERVES 24%

76% DANS LES RESERVES
24% HORS DES RESERVES

84% DANS LES RESERVES
16% HORS DES RESERVES

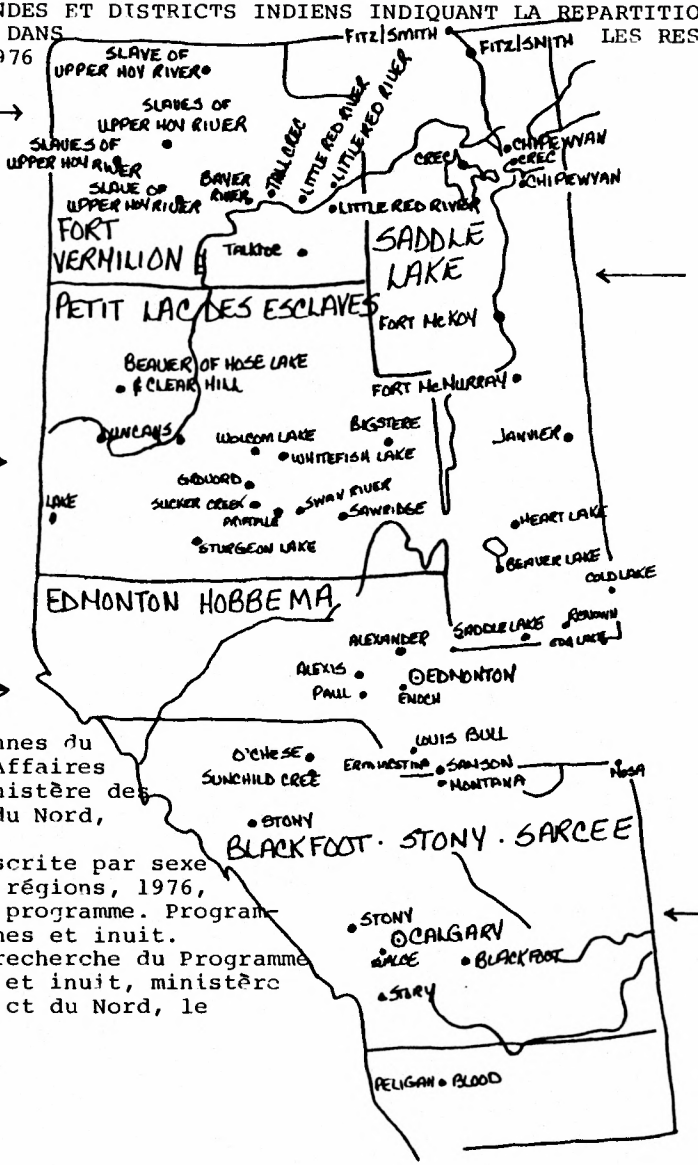

Source: Carte des bandes indiennes du Canada, Districts des Affaires indiennes et inuit, ministère des Affaires indiennes et du Nord, fevrier 1977
Population indienne inscrite par sexe et résidence, pour les régions, 1976, Centre de référence du programme. Programme des Affaires indiennes et inuit.
Etabli par la Direction de la recherche du Programme des Affaires indiennes et inuit, ministère des Affaires indiennes et du Nord, le 9 janvier 1980.

TABLEAU 10 - REPARTITION EN CHIFFRES ABSOLUS ET EN POURCENTAGE, DES INDIENS INSCRITS AGES DE 5 ANS ET PLUS, SELON LE LIEU DE RESIDENCE ET LE SEXE, ALBERTA, 1971

LIEU DE RESIDENCE	POPULATION EN CHIFFRES ABSOLUS			POURCENTAGE SELON LE LIEU DE RESIDENCE			POURCENTAGE SELON LE SEXE		
	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
RESERVE INDIENNE	8,315	7,715	16,035	69.1	63.0	66.0	51.9	48.1	100.0
ZONE RURALE HORS DES RESERVES	1,845	1,870	3,710	15.3	15.3	15.3	49.7	50.3	100.0
ZONE URBAINE 100,000 HABITANTS ET PLUS	1,015	1,580	2,595	8.4	12.9	10.7	39.1	60.9	100.0
POPULATION URBAINE 30,000-99,999 HABITANTS	35	55	90	0.3	0.5	0.4	38.9	61.1	100.0
ZONE URBAINE 10,000-29,999 HABITANTS	90	100	190	0.8	0.8	0.8	47.4	52.6	100.0
ZONE URBAINE DE MOINS DE 10,000 HABITANTS	730	920	1,650	6.1	7.5	6.8	44.2	55.8	100.0
TOTAL	12,030	12,240	24,270	100.0	100.0	100.0	49.6	50.4	100.0

Source: Tableau spécial non publié par le Recensement du Canada de 1971

Etabli par la Direction de la recherche du Programme des Affaires indiennes et inuit, ministère des Affaires indiennes et du Nord, le 9 janvier 1980.

TABLEAU 1.1- REPARTITION, EN CHIFFRES ABSOLUS ET EN POURCENTAGE, DES BANDES, SELON UN REGROUPEMENT PAR TAILLE DES BANDES, CANADA ET REGIONS, 1977

TAILLE DES BANDES	CANADA		ATLANTIQUE		QUEBEC		ONTARIO		MANITOBA		SASK.		ALBERTA		C.-B.		MACKENZIE		YUKON	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
0-100	95	16.6	5	17.2	5	12.8	20	17.4	3	5.3	2	2.9	4	9.8	54	28.0	0	0	2	14.3
101-300	179	31.2	10	34.5	6	15.4	40	34.8	6	10.5	11	16.2	9	21.9	81	42.0	6	37.5	10	71.4
301-1000	224	39.1	12	41.4	17	43.6	40	34.8	32	56.1	41	60.3	18	43.9	53	27.0	9	56.3	2	14.3
1001-2000	59	10.3	2	6.9	10	25.6	10	8.7	12	21.1	12	17.7	6	14.6	6	3.0	1	6.3	0	0
over-2000	16	2.8	0	0	1	2.6	5	4.3	4	7.0	2	2.9	4	9.8	0	0	0	0	0	0
TOTAL	573	100.0	29	100.0	39	100.0	115	100.0	57	100.0	68	100.0	41	100.0	194	100.0	16	100.0	14	100.0

Source: Population indienne inscrite par sexe et résidence pour 1977, Centre de référence de programme, Programme, des Affaires indiennes et inuit.

Etabli par la Direction de la recherche du Programme des Affaires indiennes et inuit, ministère des Affaires indiennes et du Nord. 9.1.80

2.6 Bandes indiennes par groupe démographique

Nous incluons cette brève description pour donner au public lecteur une idée de la taille de la population des bandes indiennes. La plupart des bandes indiennes comptent au plus 1 000 membres, mais dans chaque bande, un certain nombre des membres vit habituellement hors des réserves ou des établissements.

Le plus grand nombre de bandes se trouve dans le groupe de population 301-1 000. Sur 41 bandes dénombrées, 18 (soit 44% se classent dans cette catégorie (voir tableau 11). Dans l'ordre décroissant, le plus grand nombre suivant de bandes (9 bandes ou 22%) tombe dans le groupe des 101-300 membres. Par contre, 4 bandes seulement comptent des populations de plus de 2 000 membres et le même nombre de bandes ont une population de moins de 100 personnes.

2.7 Répartition géographique des bandes indiennes

Les territoires occupés par les bandes indiennes se classent en quatre catégories: urbaine, semi-urbaine, rurale et éloignée. Les définitions de ces catégories ne correspondent toutefois pas aux définitions que donne le recensement aux zones urbaine et rurale, mais elles s'énoncent plutôt ainsi:

Zone urbaine[1] - dont une importante superficie se trouve à l'intérieur d'un centre urbain ou contigue (d'une population d'au moins 10 000 habitants et possédant les attributs économiques d'un centre urbain);

Zone semi-urbaine - qui est située à environ 40 milles d'un centre urbain d'où rayonne un bon réseau de routes ouvertes en toutes saisons à la circulation;

Zone rurale - qui comprend les autres bandes habitant dans les limites de l'Inventaire des terres du Canada (à plus de 40 milles du plus proche centre urbain) dans des régions joissant de moyens de transport acceptables (au moins une route);

Zone éloignée - qui comprend: a) toutes les bandes qui n'habitent pas dans les limites de l'Inventaire des terres du Canada et b) toutes les autres bandes qui habitent dans les limites du I.T.C., mais dans des régions que l'on juge dépourvues de moyens de transport acceptables (aucune route).

Le tableau 12 indique que la plupart des bandes, sur un total de 41 bandes, résident dans des zones rurales ou semi-urbaines (19 et 12 respectivement). Considérées ensemble, les bandes résidant dans ces deux catégories de territoires représentent 73% de l'effectif total des bandes de l'Alberta. Sept bandes vivant dans des zones éloignées comptent pour 9% de l'effectif total des bandes et seulement 3 bandes résident dans des zones urbaines, représentant les 18% restants de l'effectif total des bandes (voir tableau 13).

Malgré que les définitions que donne le recensement de la zone rurale et de la zone urbaine ne soient pas rigoureusement comparables avec celles dont nous nous servons pour les bandes indiennes, les écarts entre le pourcentage de la population totale de l'Alberta qui habite les zones rurales et urbaines et celui de la population indienne sont insuffisament importants pour qu'il vaille la peine de les signaler. En 1976, 25% de la population provinciale vivait dans les zones rurales et 75% dans les zones urbaines.

TABLEAU 12 - NOMBRE DE BANDES SELON LE TYPE DE LOCALISATION[1], CANADA ET REGIONS, 1977

REGIONS[2]	TOTAL	ZONE URBAINE	ZONE SEMI-URBAINE	ZONE RURALE	ZONE ELOIGNEE
ATLANTIQUE	29	6	10	13	-
QUEBEC	39	5	15	5	14
ONTARIO	115	8	21	52	34
MANITOBA	57	1	5	26	25
SASKATCHEWAN	68	2	13	43	10
ALBERTA	41	3	12	19	7
COLOMBIE-BRITANNIQUE	194	23	41	77	53
MACKENZIE	16	-	1	7	8
YUKON	14	1	-	-	13
TOTAL CANADA	573	49	118	242	164

[1]Zone urbaine - dont une importante superficie se trouve à l'intérieur d'un centre urbain ou contigue (d'une population d'au moins 10 000 habitants et possédant les attributs économiques d'un centre urbain);

Zone semi-urbaine - qui est située à environ 40 milles d'un centre urbain d'où rayonne un bon réseau de routes ouvertes en toutes saisons à la circulation;

Zone rulale - qui comprend les autres bandes habitant dans les limites de l'Inventaire des terres du Canada (à plus de 40 milles du plus proche centre urbain) dans des régions jouissant de moyens de transport acceptable (au moins une route);

Zone éloignée - qui comprend: a) toutes les bandes qui n'habitent pas dans les limites de l'Inventaire des terres du Canada et b) toutes les autres bandes qui habitent dans les limites du I.T.C., mais dans des régions que l'on juge dépourvues de moyens de transport acceptables (aucune route).

[2]Ces régions correspondent aux régions administratives du Programme des Affaires indiennes et inuit.

Sources: Population indienne inscrite par sexe et résidence, pour le Canada et les régions, pour 1977, Centre de référence du programme, Programme des Affaires indiennes et inuit.

Etabli par la Direction de la recherche du Programme des Affaires indiennes et inuit, ministère des Affaires indiennes et du Nord, le 9 janvier 1980.

TABLEAU 13 - REPARTITION EN POURCENTAGE DE LA POPULATION INDIENNE, INSCRITE, SELON LA RESIDENCE ET LA LOCALISATION DE LA BANDE POUR L'ALBERTA, 1977

RESIDENCE	LOCALISATION DE LA BANDE[1]				
	ZONE URBAINE (en %)	ZONE SEMI-URBAINE (en%)	ZONE RURALE (en %)	ZONE ELOIGNEE (en %)	TOTAL (en %)
Dans les réserves[2]	19.3	37.9	33.4	9.4	100.0
Hors des réserves	14.3	34.6	42.2	8.9	100.0
TOTAL	18.2	37.2	35.3	9.3	100.0

[1]Voir les définitions au renvoi 1 du tableau 10.

[2]L'expression "dans les réserves" comprend aussi les terres de la Couronne.

Source: Population indienne inscrite par sexe et résidence pour 1977, Centre de référence du programme, Programme des Affaires indiennes et inuit.

Etabli par la Direction de la recherche du Programme des Affaires indiennes et inuit, ministère des Affaires indiennes et du Nord, le 9 janvier 1980.

Les plus forts pourcentages d'Indiens inscrits résidant hors des réserves viennent de bandes vivant dans des zones rurales ou semi-urbaines, soit 42% et 35% respectivement. Ceux qui viennent de zones urbaines ou de zones éloignées et vivent hors des réserves ne représentent que 14 et 9% respectivement du nombre total d'Indiens vivant hors des réserves (voir tableau 13).

3. SANTE

3.1 Principales causes de décès

Le taux de mortalité normalisé de la population indienne représente plus du double de celui de la population de la province, soit, 15.9 décès d'Indiens pour 1,000 habitants, comparativement à 6.6 décès pour 1,000 habitants dans l'ensemble de la province. (voir tableau 14).

Des données récentes, classées selon la cause du décès, indiquent que les décès dus à des accidents, des empoisonnements ou des traumatismes représentent plus de 36% de tous les décès enregistrés chez les Indiens, comparativement à moins de 13% de tous les décès enregistrés dans la population de la province (voir tableau 15). La deuxième principale cause de décès chez les Indiens, les maladies constituent de l'appareil circulatoire (17%); viennent ensuite les maladies du système respiratoire (8% des cas) les néoplasmes ou le cancer (6%) et les maladies de l'appareil digestif (5%).

TABLEAU 14 - TAUX DE MORTALITE DE LA POPULATION INDIENNE INSCRITE ET DE LA POPULATION TOTALE, CANADA ET CERTAINES PROVINCES (1974, 1976)

REGION	TAUX DE MORTALITE NORMALISE[1] DE LA POPULATION INDIENNE INSCRITE, 1976 (POUR 1 000 HABITANTS)	TAUX DE MORTALITE DE LA POPULATION TOTALE DU CANADA, 1974 (POUR 1 000 HABITANTS)
CANADA	13.0	7.4
QUEBEC	7.3	7.0
ONTARIO	9.1	7.5
MANITOBA	10.2	8.3
SASKATCHEWAN	15.9	8.6
ALBERTA	15.9	6.6
COLOMBIE-BRITANNIQUE	12.4	8.0

[1]Le taux de mortalité de la population indienne inscrite est normalisé d'après la composition par âge de la population totale du Canada et des provinces pour tenir compte de la composition par âge différente de la population indienne et pour que les taux de mortalité soient en tous points comparables.

Sources: Le Recueil de données sur la santé, Direction générale des services médicaux, ministère de la Santé et du Bien-être social du Canada, mars 1978.

Etabli par la Direction de la recherche du Programme des Affaires indiennes et inuit, ministère des Affaires indiennes et du Nord, le 9 janvier 1980.

TABLEAU 15 - CAUSES DE DECES SELECTIONNES, INDIENS INSCRITS, INUIT ET POPULATION TOTALE DE LA PROVINCE, SELON LE SEXE, ALBERTA, 1974-1976[1]

CAUSES DE DECES SELECTIONNEES	INDIEN/INUIT INSCRITS				POPULATION TOTALE DE LA PROVINCE			
	1974-1976				1976			
	TOTAL EN CHIFFRES ABSOLUS	HOMMES EN POURCENTAGE	FEMMES EN POURCENTAGE	TOTAL EN POURCENTAGE	TOTAL EN CHIFFRES ABSOLUS	HOMMES EN POURCENTAGE	FEMMES EN POURCENTAGE	TOTAL EN POURCENTAGE
ACCIDENTS, EMPOISONNEMENTS ET TRAUMATISMES	301	43.5	26.3	36.4	1,483	15.4	8.6	12.8
MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE	141	18.3	15.3	17.1	5,085	42.7	45.7	43.9
MALADIES DU SYSTEME RESPIRATOIRE	63	7.8	7.4	7.6	931	8.7	7.0	8.0
NEOPLASMES	51	4.9	8.0	6.2	2,292	18.5	21.9	19.8
MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF	45	3.5	8.3	5.4	444	3.8	3.9	3.8
CERTAINES CAUSES DE MORTALITE PERINATALE	32	3.3	4.7	3.9	224	1.9	2.1	1.9
MALADIES INFECTIEUSES ET PARASITAIRES	31	3.7	3.5	3.8	77	0.6	0.8	0.7
TOUTES LES AUTRES CAUSES	162	15.0	26.5	19.6	1,048	8.4	10.0	9.1
TOTAL	826	100.0	100.0	100.0	11,584	100.0	100.0	100.0

[1] On a additionné le nombre de décès d'Indiens inscrits, selon la cause, pour la période de 1974-1976: les causes de décès indiquées pour la population de la province valent pour l'année 1976.

Source: W.J. Millar "Some Observations On The Mortality of Alberta Indians", document non publié. Santé et Bien-être social Canada, Direction générale des services médicaux, région de l'Alberta, juin 1979, Tableau XIV.

Statistic Canada: Causes de décès, 1976, catalogue no.84-206.

Etabli par la Direction de la recherche du Programme des Affaires indiennes et inuit, ministère des Affaires indiennes et du Nord, le 9 janvier 1980.

Pendant la période 1974-1976, les principales causes de mortalité accidentelle chez les Indiens de l'Alberta ont été les accidents de véhicules automobiles et de train (38%) ou causés par des armes à feu (14%) et les noyades (10%) (voir tableau 16).

Les maladies du système respiratoire, les maladies infectieuses et parasitaires, et les anomalies congénitales se révélaient les trois principales causes de mortalité infantile (voir tableau 17). Comparativement, les deux premières causes du taux de mortalité infantile chez les Indiens représentent plus du double des taux enregistré pour les mêmes causes dans la population de la province.

3.2 Incidence de la maladie

A l'heure actuelle, les seules données disponibles sur l'incidence de la maladie dans la population indienne ont trait à la tuberculose.

Entre 1973 et 1975, on a enregistré une baisse, en chiffres absolus et en pourcentage, de l'incidence de la tuberculose chez les Indiens. De 1973 à 1975 le nombre de cas signalés est tombé de 62 à 44, et le taux, de 2.0 à 1.4, au cours de cette période (voir tableau 18). Toutefois, l'incidence de la tuberculose a augmenté depuis 1975. En 1977, 56 cas ont été signalés, portant le taux à 1.6 cas pour 1,000 habitants. L'incidence de la tuberculose est toujours relativement plus forte chez la population indienne que dans la population de la province qui enregistrait un taux de 0.1 cas pour 1,000 habitants en 1976.

TABLEAU I6 - CAUSES DES DECES IMPUTABLES AUX ACCIDENTS, AUX EMPOISONNEMENTS ET AUX TRAUMATISMES, DANS LA POPULATION INDIENNES/INUIT INSCRITE ET DANS L'ENSEMBLE DE LA POPULATION DE L'ALBERTA, REPARTITION SELON LE SEXE, 1974-1976[1]

CAUSES SELECTIONNEES DES DECES IMPUTABLES AUX ACCIDENTS, AUX EMPOISONNEMENTS ET AUX TRAUMATISMES	INDIENS/INUIT INSCRITS				POPULATION DE LA PROVINCE			
	1974-1976				1976			
	TOTAL EN CHIFFRES ABSOLUS	HOMMES EN POURCENTAGE	FEMMES EN POURCENTAGE	TOTAL EN POURCENTAGE	TOTAL EN CHIFFRES ABSOLUS	HOMMES EN POURCENTAGE	FEMMES EN POURCENTAGE	TOTAL EN POURCENTAGE
VEHICULES AUTOMOBILES ET TRAINS	I13	39.2	33.7	37.5	569	38.4	38.2	38.4
NOYADES	30	13.7	1.1	10.0	56	4.5	1.8	3.8
CONTAMINATION	14	4.2	5.6	4.7	-	-	-	-
BRULURES	10	2.4	5.6	3.3	45	3.2	2.6	3.0
CHUTES	20	7.1	5.6	6.6	145	8.0	14.8	9.8
MANIEMENT D'ARMES A FEU	43	17.0	7.9	14.3	19	1.6	0.3	1.3
AUTRES	71	16.5	40.4	23.6	649	44.3	42.3	43.7
TOTAL	301	100.1[2]	99.9	100.0	1,483	100.0	100.0	100.0

[1] On a inscrit le nombre total de décès causés chez les Indiens inscrits pour la période 1974-1976; les causes de mortalité dans la population de la province sont indiquées pour l'année 1976.

[2] Il se peut que les pourcentages ne totalisent pas 100.0%, les chiffres ayant été arrondis.

-- bib disponible

Source: W.J. Millar "Some Observations on The Mortality of Alberta Indians", document non publié, Santé et Bien-être social Canada: Direction des services médicaux, région de l'Alberta, juin 1979. Tableau XV.

Etabli par la Direction de la recherche du Programme des Affaires indiennes et inuit: ministère des Affaires indiennes et du Nord, le 9 janvier 1980.

TABLEAU 17 - CAUSES SELECTIONNEES DE MORTALITE INFANTILE DANS LA POPULATION INDIENNE INSCRITE, EN POURCENTAGE DU TAUX DE MORTALITE TOTALE DE LA POPULATION DE LA PROVINCE, ALBERTA 1974-1976[1]

CAUSES	INDIENS INSCRITS en pourcentage	POPULATION DE LA PROVINCE en pourcentage
MALADIES INFECTIEUSES ET PARASITAIRES	12.0	5.5
NEOPLASMES	-	0.2
MALADIES DU SYSTEME NERVEUX	0.9	0.8
MALADIES DU SYSTEME RESPIRATOIRE	13.9	6.6
MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF	3.7	2.1
ANOMALIES CONGENITALES	12.0	22.1
CERTAINES CAUSES DE MORTALITE PERINATALE	27.8	42.9
ACCIDENTS, EMPOISONNEMENT ET TRAUMATISMES	7.4	3.0
CAUSES MAL DEFINIES ET INCONNUES	13.9	15.5
TOTALE	100.0	100.0
NOMBRE TOTALE DE DECES	108	471

[1] Pour les Indiens inscrits figure le nombre totale de cas de mortalité infantile observé pendant la période 1974-1976; les causes de la mortalité infantile dans la population de la province sont indiquées pour l'année 1975.

Sources: W.J. Millar "Some Observations On The Mortality of Alberta Indians", document non publié, Santé et Bien-être social Canada, Direction générale des services médicaux, région de l'Alberta, juin 1979, tableau VI.

Etabli par la Direction de la recherche du Programme des Affaires indiennes et inuit; ministère des Affaires indiennes et du Nord, le 9 janvier 1980.

TABLEAU 18 - L'INCIDENCE DE LA TUBERCULOSE DANS LA POPULATION INDIENNE INSCRITE ET DANS LA POPULATION TOTALE DE L'ALBERTA 1973-1977

ANNEE	CAS DANS LA POPULATION INDIENNE		PROVINCIALE	
	CAS TOTAL[1]	TAUX POUR 1 000 HABITANTS	CAS TOTAL[1]	TAUX POUR 1 000 HABITANTS
1973	62	2.0	269	0.2
1974	59	1.7	249	0.1
1975	44	1.4	226	0.1
1976	53	1.6	201	0.1
1977	56	1.6	--	--

[1] Le nombre total indique le nombre totale de nouveaux cas et de rechutes.

-- Données impossibles à obtenir.

Source: Le Recueil de données sur la santé de la Direction générale des services médicaux, ministère de la Santé et du Bien-être social, avril 1978.

Statisque Canada, Annuaire du Canada, 1973, 1974, 1975 et 1976. Ottawa 1974, 1975, 1976-1977, 1978-1979.

Etabli par la Direction de la recherche du Programme des Affaires indiennes et inuit, ministère des Affaires indiennes et du Nord, le 9 janvier 1980.

4. NIVEAU D'INSTRUCTION

Au cours d'une période de onze ans soit entre 1966 et 1977, le nombre d'enfants indiens de l'Alberta fréquentant l'école a augmenté de façon marquée à tous les niveaux, (voir tableau 16). exception faite des élèves qui suivaient des cours spéciaux (voir tableau 19). Le pourcentage d'étudiants qui fréquentaient des écoles non fédérales a augmenté à tous les niveaux, au cours de cette période, sauf chez ceux de la neuvième à la douzième année où l'on a enregistré la tendance contraire (voir tableau 20). Le taux de persévérance scolaire de la deuxième à la douzième année des étudiants Indiens a augmenté entre 1965-1966 et 1975-1976. Les plus fortes augmentations ont été enregistrées au cours de la période 1965-1966 à 1970-1971 et le taux de persévérance scolaire est demeuré relativement stable depuis 1971. Toutefois, le taux de persévérance scolaire des Indiens, soit 22%, était encore très inférieur au taux de persévérance scolaire de la population canadienne, qui est établi à 75% (voir tableau 21).

Le pourcentage d'enfants Indiens âgés de 5 à 13 ans inscrits dans les écoles primaires a marginalement diminué, tombant de 93% en 1966, à 92% en 1977 (voir tableau 22). Le pourcentage d'adolescents Indiens âgés de 14 à 18 ans inscrits dans des écoles secondaires a également baissé, soit de 43% en 1966, à 40% en 1977.

Le nombre d'Indiens inscrits dans des établissements post-secondaires a plus que triplé au cours de la période 1968-1976 (voir tableau 23) et celui des étudiants que fréquentaient l'université y compris les écoles de formation professionnelle, au cours de la même période, a augmenté encore plus rapidement passant de 26 à 342. Le nombre d'étudiants inscrits à des cours de formation préparatoire à la formation professionnelle et de formation professionnelle regulière préparatoire a également augmenté entre 1968 et 1976, mais a atteint un plafond en 1971.

TABLEAU 19 - EFFECTIFS SCOLAIRES CHEZ LES INDIENS INSCRITS, PAR NIVEAU DE SCOLARITE ET GENRE D'ETABLISSEMENT FREQUENTE, ALBERTA, 1966 ET 1977.

ANNEE	GENRE D'ETABLISSEMENT FREQUENTE	EFFECTIF PAR NIVEAU DE SCOLARITE					
		K4-K5 EN CHIFFRES ABSOLUS	1-4 EN CHIFFRES ABSOLUS	5-8 EN CHIFFRES ABSOLUS	9-12 EN CHIFFRES ABSOLUS	COURS SPECIAUX EN CHIFFRES ABSOLUS	TOTAL EN CHIFFRES ABSOLUS
1966	ECOLE FEDERALES[1]	324	2,069	1,005	103	152	3,653
	ECOLES NON[2] FEDERALES	66	1,814	1,394	767	132	4,173
	TOTAL	390	3,883	2,399	870	284	7,826
1971	ECOLES FEDERALES	638	1,612	1,049	162	25	3,486
	ECOLES NON FEDERALES	231	2,517	2,115	1,107	87	6,057
	TOTAL	869	4,129	3,164	1,269	112	9,543
1977	ECOLES FEDERALES	588	1,607	1,257	537	29	4,018
	ECOLES NON FEDERALES	304	2,776	2,592	1,277	121	7,070
	TOTAL	892	4,383	3,849	1,814	150	11,088

[1]Comprend les écoles fédérales et les écoles administrées par les bandes.

[2]Comprend les écoles provinciales et les écoles privées.

Source: Population scolaire, par niveau et âge, Alberta, 1966, 1971 et 1977. Centre de référence du programme, Programme des Affaires indiennes et inuit.

Etabli par la Direction de la recherche du Programme des Affaires indiennes et inuit, ministère des Affaires indiennes et du Nord, le 9 janvier 1980.

TABLEAU 20 - REPARTITION EN POURCENTAGE DES EFFECTIFS DES ETUDIANTS INDIENS INSCRITS SELON LE GENRE D'ECOLE ET LE NIVEAU, ALBERTA, 1966, 1971 ET 1977

ANNEE	GENRE D'ECOLE	REPARTITION EN POURCENTAGE, SELON LE GENRE D'ECOLE ET LE NIVEAU					
		K4-K5 EN %	1 - 4 EN %	5 - 8 EN %	9 - 12 EN %	SPECIAUX EN %	TOTAL EN %
1966	ECOLES[1] FEDERALES	83.1	53.3	41.9	11.8	53.5	46.7
	ECOLES[2] NON FEDERALES	16.9	46.7	58.1	88.2	46.5	53.3
	TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
1971	ECOLES FEDERALES	73.4	39.0	33.1	12.8	22.3	36.5
	ECOLES NON FEDERALES	26.6	61.0	66.9	87.2	77.7	63.5
	TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
1977	ECOLES FEDERALES	65.9	36.7	32.6	29.6	19.3	36.2
	ECOLES NON FEDERALES	34.1	63.3	67.4	70.4	80.7	63.8
	TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

[1]Comprend les écoles fédérales et les écoles administrées par les bandes.

[2]Comprend les écoles provinciales et les écoles privées.

Source: Population scolaire, par niveau et âge, Alberta, 1966, 1971 et 1977. Centre de référence du programme, Programme des Affaires Indiennes et inuit.

Etabli par la Direction de la recherche du Programme des Affaires indiennes et inuit, ministère des Affaires indiennes et du Nord, le 9 janvier 1980.

TABLEAU 21 - TAUX DE PERSEVERANCE SCOLAIRE, JUSQU'A LA DOUZIEME ANNEE, DES INDIENS INSCRITS DE L'ALBERTA ET DE LA POPULATION CANADIENNE, PAR RAPPORT A L'EFFECTIF SCOLAIRE DE DEUXIEME ANNEE DIX ANS AUPARAVANT (1965-1966 A 1975-1976)

ANNEE	INDIENS INSCRITS EN POURCENTAGE	CANADIENS EN POURCENTAGE
1965-1966	14.5	50.5
1970-1971	24.5	69.8
1975-1976	22.0	75.2

Source: L'éducation au Canada, Statistique Canada, catalogue 81-229, rapport annuel, 1973. 1976.
Population scolaire, par niveau et âge, Alberta, 1965, 1971 et 1975, Centre de référence du programme, Programme des Affaires indiennes et inuit.

Etabli par la Direction de la recherche du Programme des Affaires indiennes et inuit, ministère des Affaires indiennes et du Nord, le 9 janvier 1980.

TABLEAU 22 - COMPARAISON ENTRE LE NOMBRE REEL ET LE CHIFFRE PROBABLE D'INSCRIPTIONS D'ETUDIANT INDIENS INSCRITS, ALBERTA, 1966, 1971 ET 1977

ANNEE	ECOLE PRIMAIRE[1]					
	NOMBRE D'INSCRIPTIONS REEL EN CHIFFRES ABSOLUS	NOMBRE RESIDUEL EN CHIFFRES ABSOLUS	POPULATION TOTALE AGEE DE 5 A 13 ANS EN CHIFFRES ABSOLUS	NOMBRE D'INSCRIPTIONS[2] REEL EN POURCENTAGE	NOMBRE RESIDUEL[2] EN POURCENTAGE	POPULATION TOTALE AGEE 5 A 13 ANS EN POURCENTAGE
1966	6,672	503	7,175	93.0	7.0	100.0
1971	8,162	793	8,955	91.1	8.9	100.0
1977	9,124	805	9,929	91.9	8.1	100.0

ANNEE	ECOLE SECONDAIRE[3]					
	NOMBRE D'INSCRIPTIONS REEL EN CHIFFRES ABSOLUS	NOMBRE RESIDUEL EN CHIFFRES ABSOLUS	POPULATION TOTALE AGEE DE 5 A 13 ANS EN CHIFFRES ABSOLUS	NOMBRE D'INSCRIPTIONS[2] REEL EN POURCENTAGE	NOMBRE RESIDUEL[2] EN POURCENTAGE	POPULATION TOTALE AGEE 5 A 13 ANS EN POURCENTAGE
1966	1,154	1,537	2,691	42.9	57.1	100.0
1971	1,381	2,197	3,578	38.6	61.4	100.0
1977	1,964	2,925	4,889	40.1	59.9	100.0

[1]Enfants âgés de cinq ans de la maternelle jusqu'à la huitième année, plus éducation spécialisée

[2]Le pourcentage réel et résiduel d'inscriptions est calculé en les divisant par la population âgée de 5 à 13 ans, pour l'école primaire et de 14 à 18 ans pour l'école secondaire.

[3]De la neuvième à la treizième année.

Source: Population indienne inscrite, selon l'âge, le sexe et la résidence, par province, de 1966 à 1977, Alberta, Centre de référence du Programme, Programme des Affaires indiennes et inuit. Population étudiants, selon le niveau et l'âge, Alberta, 1966, 1971 et 1977. Centre de référence du programme, Programme des Affaires indiennes et inuit.

Etabli par la Direction de la recherche, Programmes des Affaires indiennes et inuit, ministère des Affaires indiennes et du Nord, le 9 janvier 1980.

TABLEAU 23 - INSCRIPTIONS AU NIVEAU POST-SECONDAIRE ET EN EDUCATION DES ADULTES, DES INDIENS INSCRITS, ALBERTA, 1968, 1971 ET 1976.

GENRE DE COURS POST-SECONDAIRE ET D'EDUCATION DES ADULTES	ALBERTA					
	1968		1971		1976	
	INSCRIPTIONS EN CHIFFRES ABSOLUS	INSCRIPTIONS EN POURCENTAGE[1]	INSCRIPTIONS EN CHIFFRES ABSOLUS	INSCRIPTIONS EN POURCENTAGE[1]	INSCRIPTION EN CHIFFRES ABSOLUS	INSCRIPTION EN POURCENTAGE[1]
FORMATION PROFESSIONNELLE PRELIMINAIRE[2]	57	I.3	303	6.0	124	1.9
FORMATION PROFESSIONNELLE REGULIERE[3]	120	2.7	231	4.6	169	2.6
FORMATION PROFESSIONNELLE SPECIALISEE[4]	36	0.8	133	2.6	I43	2.2
UNIVERSITE	32	0.6	I11	2.1	349	5.3
TOTAL	245	5.5	778	15.5	785	12.2

[1]Les inscriptions sont indiquées en pourcentage de Ia population âgée de 19 à 29 ans.

[2]Etudes de perfectionnement permettant de remplir les conditions requises pour une profession donnée.

[3]Formation à des métiers précis.

[4]Formation professionnelle spécial, de nature restreinte, visant un but spécifique et formation en vue de I'obtention d'un diplôme ou d'un certificat.

[5]Comprend la formation professionnelle, par exemple, les sciences infirmière et l'enseignement.

[6]II se peut que le total des pourcentages ne soit pas exact, Ies chiffres ayant été arrondis.

Sources: Population indienne inscrite par âge, sexe et résidence, par province, I968, 1971 et 1976, Centre de référence du programme, Programme des Affaires indiennes et inuit. Relevé des programmes d'emploi et services connexes, I972, 1976, Direction de I'éducation, Programmes des Affaires indiennes et inuit.

EtabIi par la Direction de la recherche du Programme des Affaires indiennes et inuit, ministère des Affaires indiennes et du Nord, le 9 janvier I980.

En pourcentage de la population âgée de 19 à 29 ans, le taux de participation des étudiants inscrits à n'importe quel niveau d'études post-secondaires a augmenté, passant de 5.5% en 1968 à 12.2% en 1976. Il a plafonné à 15.5% en 1971. Pour tous les cours, sauf pour la formation professionnelle, le taux de 1976 était plus élevé que celui de 1968. Cependant, exception faite du taux de participation à l'université, qui a continué d'augmenter, le taux de participation à tous les cours a baissé depuis 1971.

Le taux de persévérance des étudiants indiens jusqu'à la douzième années est un indice de leur avenir scolaire. En effet, à moins que le taux de persévérance ne grimpe considérablement, les possibilités de recrutement pour des études et une formation post-secondaires seront très limitées.

5. EMPLOI

Quand on parle de chômage dans la population indienne, if faut bien comprendre que le terme "chômage" exprime une réalité différente. Pour la population indienne qui vit selon ses traditions, les définitions données par Statistique Canada, par exemple, ne veulent rien dire. D'autres termes, tel que emploi à temps "plein" ou "partiel", soulèvent également des difficultés au niveau des concepts. Il est donc à conseiller d'être très prudent lorsque l'on compare un taux moyen de chômage de 4 à 5% pour la population provinciale à un taux que l'on situe très largement entre 50 et 90% dans le cas de la population indienne.

On ne dispose d'aucune donnée statistique sur le taux actuel de chômage ou d'emploi chez les Indiens du Canada. Toutefois, le taux de chômage des Indiens de l'Alberta résidant dans les réserves a dernièrement été évalué à 54% en 1979. Ces évaluations[3] indiquent qu'il y avait, au total, 3,647 Indiens résidant dans les réserves de l'Alberta qui étaient employés au cours de cette année, dont 75% travaillaient dans les réserves et 25% à l'extérieur des réserves.

En 1976, le taux de prise en charge (les moins de 15 ans et les 65 ans et plus) établi pour la population active potentielle (les 15-64 ans) était de 102% chez les Indiens inscrits (voir graphique 1), tandis que pour l'ensemble des Canadiens de l'Alberta, ce taux était de 56%. On prévoit cependant une baisse du taux de prise en charge d'ici 1986: chez les Indiens, il y aurait 73 personnes à charge pour chaque groupe de 100 personnes âgées de 15 à 64 ans; ce taux se rapprocherait alors du taux calculé pour l'ensemble des Canadiens de l'Alberta, qui devrait être de 49%. Néanmoins en 1986 la croissance dans la population indienne dite "productive" aura réduit de façon significative le fardeau de cette prise en charge. Par ailleurs, la population indienne dite "productive" comprend un grand nombre de personnes sans emploi et 54 pour cent ou encore inemployables (par exemple, des étudiants, des personnes handicapées, etc.). Si on les ajoutait à la population à charge, le fardeau économique porté par le tout petit noyau de la population active se trouve augmenté d'autant.

Ainsi, une baisse du taux de prise en charge pourrait contribuer à améliorer la situation économique des Indiens et à élever leur niveau de vie par habitant, si des emplois en nombre suffisant sont offerts à la population indienne active.

6. LOGEMENT

D'après les plus récentes données sur le logement, soit celles de 1977, 37% des logements des réserves et des établissements indiens de l'Alberta ont besoin de subir d'importantes réparations ou d'être remplacés. Quoique la majorité des logements indiens aient l'électricité (94%), seulement 54% d'entre eux ont l'eau potable et seulement 48% disposent d'un système d'évacuation des eaux usées ainsi que d'une tuyauterie. Cette situation est très courante dans les communautés rurales et isolées (voir tableau 25). En comparaison, d'après l'enquête de 1977 sur l'équipement des ménages au moins 97% de toutes les maisons de l'Alberta ont l'électricité un système d'égaut, la plomberie et l'eau courante.

Si l'on considère, de plus que 39% des logements indiens accueillent deux ou plusieurs familles ou sont agrandis pour recevoir des familles nombreuses,[4] on constate que les Indiens

TABLEAU 24 - TAUX DE PRISE EN CHARGE DE LA POPULATION INDIENNE[1], SELON LA RESIDENCE, ET DE LA POPULATION TOTALE DE L'ALBERTA DE 1966 A 1976, ET PROJECTIONS POUR 1981 ET 1986.

ANNEE	POPULATION INDIENNE INSCRITE									POPULATION DE LA PROVINCE		
	TOTAL			DANS LES RESERVES			A L'EXTERIEUR DES RESERVES					
	TAUX DE PRISE EN CHARGE[2] TOTAL	TAUX DE PRISE EN CHARGE[3] ENFANTS	TAUX DE PRISE EN CHARGE[4] PERSONNES AGEES	TAUX DE PRISE EN CHARGE TOTAL	TAUX DE PRISE EN CHARGE ENFANTS	TAUX DE PRISE EN CHARGE PERSONNES AGEES	TAUX DE PRISE EN CHARGE TOTAL	TAUX DE PRISE EN CHARGE ENFANTS	TAUX DE PRISE EN CHARGE PERSONNES AGEES	TAUX DE PRISE EN CHARGE TOTAL	TAUX DE PRISE EN CHARGE ENFANTS	TAUX DE PRISE EN CHARGE PERSONNES AGEES
1966	112.7	114.9	7.6	125.7	117.7	8.0	92.3	88.2	4.1	72.5	60.2	12.3
1971	118.4	110.8	7.6	119.1	110.6	8.5	113.9	112.0	1.9	63.7	51.8	12.0
1976	102.2	95.2	7.0	101.3	93.2	8.1	105.1	102.8	2.3	55.6	44.0	11.7
1981	84.0	78.1	5.9	84.6	77.4	7.2	82.3	80.1	2.2	48.4	38.2	10.2
1986	72.8	67.6	5.2	74.6	68.2	6.5	68.2	66.3	1.9	49.4	38.0	11.4

[1] La population indienne inscrite de 1966 à 1976 est révisée pour tenir compte des déclarations de naissance tardives et du groupe des 1 - 4 ans; les personnes dont l'âge est indéterminé sont excluses.

[2] Le taux de prise en charge total est le rapport; enfants âgés de moins de 15 ans plus personnes âgées de 65 ans et plus/ population âgée de 15 à 64 ans.

[3] Le taux de prise en charge des enfants est le rapport; enfants de moins de 15 ans/population âgée de 15 à 64 ans.

[4] Le taux de prise en charge des personnes âgées est le rapport; personnes âgées de 65 ans et plus/population âgée de 15 à 64 ans.

Source: Documents de travail non publiés de la Section du soutien de la recherche, Direction de la recherche du Programme des Affaires indiennes et inuit.

Etabli par la Direction de la recherche du Programme des Affaires indiennes et inuit, ministère des Affaires indiennes et inuit, ministère des Affaires indiennes et du Nord, le 9 janvier 1980.

TABLEAU 25 - CONDITIONS DE LOGEMENT DANS LES RESERVES INDIENNES, SELON LA CLASSIFICATION GEOGRAPHIQUE, ALBERTA, 1977

LOCALISATION DE LA BANDE SELON LE TYPE DE ZONE	LOGEMENT INADEQUAT POUR 100 UNITES FAMILIALES[1]	POURCENTAGE DE LOGEMENT				LOGEMENT SURPEUPLES POUR 100 UNITES FAMILIALES
		ELECTRICITE	EVACUATION DES EAUX USEES	PLOMBERIE INTERIEURE	EAU	
TOUTES LES ZONES	37	94	48	48	54	39
ZONES URBAINES[2]	39	96	67	67	68	41
ZONES RURALES[3]	32	92	20	20	35	38
ZONES ELOIGNEES[4]	36	87	7	7	7	26
LOGEMENT DANS L'ENSEMBLE DE LA PROVINCE	--[7]	99	97	98	98	--

[1]Evalué en divisant le nombre de maisons (vides our occupées) qui ont besoin de réparations importantes ou qui doivent être rebâties (seulement pour les maisons occupées) par le nombre total de maisons (excepté les maisons qui doivent être rebâties).

[2]Zones contigues à un centre urbain de 10.000 habitants et plus et zones semi-urbaines situées dans un rayon de 40 milles d'un centre urbain qui ont des routes praticables en toute saison.

[3]Autres zones accessibles par des routes relativement practicables.

[4]Autres zones non accessibles par des routes praticables.

[5]D'après l'enquête annuelle de Statistique Canada sur l'équipement des ménages.

[6]Evalué en divisant le nombre de maisons surpeuplées ou auxquelles il faut ajouter des pièces par le nombre total d'unités familiales.

[7]-- Non disponible.

Source: Statistique Canada, Enquête sur l'équipement des ménages, 1977, catalogue no.64-202
Direction générale des services communautaires. Enquête-analyse des besoins en matière de logement, 1977, Programme des Affaires indiennes et inuit, janvier 1979.

Etabli par la Direction de la recherche du Programme des Affaires indiennes et inuit, ministère des Affaires indiennes et du Nord, le 9 janvier 1980.

vivant dans les réserves sont confrontés à un problème de surpeuplement. On peut également associer à de telles conditions de vie le niveau actuel de santé de la population indienne et le comparer à celui de l'ensemble de la population de l'Alberta.

On prévoit pour la décennie qui se terminera en 1986, une demande accrue en matière de logements dans les réserves. D'après les projections démographiques de la population dans les réserves, le principal groupe en âge de fonder une famille (20-29 ans) grossira de près de 58%, soit de plus de 2 300 personnes, au cours de cette décennie. On peut également supposer que l'augmentation prévue du nombre de familles monoparentales influencera, elle aussi, la demande de logements. La croissance numérique considérable qui devrait se produire dans les années 1980 est le reflet a) du taux de natalité élevé de la fin des années 1950 et du début des années 1960 et b) de la stabilisation du pourcentage de jeunes adultes vivant dans les réserves, stabilisation causée par un niveau de migration externe plus bas que prévu et un niveau de migration interne plus élevé.

7. JUSTICE

Compte tenu du pourcentage de la population provinciale constitué par l'ensemble des autochtones, ils sont plus nombreux en proportion dans les prisons fédérales, puisqu'ils représentent 26% de l'ensemble des détenus. Plus de 63% des détenus autochtones et 52% des détenus non autochtones sont âgés de 20 à 29 ans. Environ 45% des détenus autochtones ont le niveau de la huitième année ou moins, comparativement à 26% de détenus non autochtones.

Le pourcentage de crimes violents est plus élevé chez les autochtones que dans la population non autochtones (25% et 18% respectivement). Des pourcentages presque égaux (29%) de détenus autochtones et non autochtones ont déjà été condamnés une ou deux fois. Toutefois le pourcentage de détenus autochtones qui ont déjà été condamnés trois fois et plus est presque le double de celui des détenus non autochtones (8.3% et 4.5% respectivement).

TABLEAU 26 - CARACTERISTIQUES SELECTIONNEES DES DETENUS AUTOCHTONES ET NON AUTOCHTONES DES PENITENCIERS FEDEREAUX, ALBERTA, 1979

CARACTERISTIQUES SELECTIONNEES	DETENUS	
	AUTOCHTONES[1]	NON AUTOCHTONES
EN CHIFFRES ABSOLUS[1]	204	582
EN POURCENTAGE	26.0	74.0
GROUPE D'AGE:	%	%
AGES DE MOINS DE 20 ANS	8.3	9.5
DE 20 A 29 ANS	63.3	52.0
30 ANS ET PLUS	28.4	38.5
TOTAL	100.0	100.0
NIVEAU DE SCOLARITE[2]	%	%
CLASSE:		
8e ANNEE OU MOINS	44.6	26.0
9e A 13e ANNEE	54.0	70.1
PLUS DE 13 ANNEES DE SCOLARITE	1.4	3.9
TOTAL	100.0	100.0
GENRE DE DELIT COMMIS:	%	%
VIOLENT[3]	25.0	17.7
NON-VIOLENT	75.0	82.3
TOTAL	100.0	100.0
NOMBRE DE CONDAMNATIONS ANTERIEURES	%	%
0	62.8	66.3
1 - 2	28.9	29.2
3 ET PLUS	8.3	4.5
TOTAL	100.0	100.0

[1]Inclut les Indiens inscrits et non inscrits, les Métis et les Inuit, sauf le nombre de détenus autochtones qui ne comprend pas les Inuit.

[2]La répartition en pourcentage ne comprend pas le nombre non déclaré.

[3]Par violence, on entend le meurtre, le viol, les voies de fait, etc., les délits non violents sont ceux qui ne sont pas commis à l'égard de personnes.

Source: Division des systèmes de renseignements et de la statistique, ministère du Solliciteur général, juillet 1979.

Etabli par la Direction de la recherche du Programme des Affaires indiennes et inuit, ministère des Affaires indiennes et du Nord, le 9 janvier 1980.

8. RESUME

Caractéristiques Démographiques

1. Actuellement, le taux de croissance de la population indienne est légèrement plus élevé que celui de la population totale de la province. (Tableau 1).

2. On prévoit une baisse du taux de croissance de la population indienne au cours de la décennie des années 80, en raison d'une constante prévue de son taux de natalité (Tableau 1).

3. La population indienne représentait environ 1.9% de la population totale de la province, en 1976, et l'on prévoit que ce taux diminuera légèrement, soit à environ 1.7% de cette dernière en 1986.

4. Le taux fécondité de la population indienne a fortement diminué entre 1966 et 1976, bien que le taux de natalité actuel soit presque le double de celui de la population totale de la province; on prévoit que la baisse du taux de natalité de la population indienne se poursuivra jusqu'en 1986 (Tableau 2).

5. Bien que les taux de mortalité infantile enregistrés dans la population indienne aient diminué, par exemple, de 57 décès pour 1,000 naissances vivantes, en 1963 à 26 en 1976, le taux de mortalité infantile enregistré représente encore plus du double de celui de la population totale de la province (Tableau 3).

6. Le taux de mortalité des adultes âgés de 15 à 49 ans est au moins quatre fois plus élevé que celui de la population totale de la province faisant partie du même groupe d'âge (Tableau 4).

7. Dès 1981, la population des jeunes adultes Indiens (âgés de 15 à 29 ans) représentera une partie plus importante de la population indienne totale et passera de 24% en 1966 à 32% (Tableau 5).

8. La croissance enregistrée au cours des dernière années de la population résidant en dehors des réserves a ralenti; si cette tendance se poursuit, on prévoit que la proportion d'Indien résidant en dehors des réserves augmentera plus lentement qu'au cours des dix dernières années et passera de 21% en 1976 à 28% en 1986 (Tableau 8).

9. Depuis 1974, la proportion de personnes faisant partie des groupes d'âge mobiles de 20 à 29 ans résidant dans les réserves et sur les terres de la Couronne a diminué plus lentement qu'au cours de la période 1966-1973. Entre 1975 et 1976, les pourcentages d'Indiens classés dans les groupes d'âge mobile et dans la plupart des autres groupes qui vivent dans les réserves sont demeurés stables (Tableau 7).

10. La plupart des bandes résidaient dans des zones rurales et semi-urbaines (46% et 29%, respectivement). Environ 42% et 35% des Indiens résidant en dehors des réserves viennent de bandes rurales et semi-urbaines, respectivement (Tableaux 12 et 13).

Santé

11. Le taux de mortalité normalisé de la population indienne représente plus du double de celui de la population totale de la province (Tableau 14).

12 Plus de 36% des décès d'Indiens sont imputables aux accidents, aux empoisonnements et aux traumatismes (cela comprend les suicides, les homicides, l'absorption de trop fortes doses de drogue, les accidents d'automobile) comparativement à 13% pour la population totale de la province (Tableau 15).

13. En 1976, l'incidence de la tuberculose était 16 fois plus forte dans la population indienne que dans la population totale de la province (1.6 et 0.1 pour 1,000 habitants, respectivement) (Tableau 18).

Education

14. Même si le taux de persévérance scolaire de la 2e à la 12e année des étudiants Indiens a augmenté entre 1966 et 1976, seulement 22% de tous les étudiants Indiens ont persévéré jusqu'à la 12e année, comparativement à 75% de tous les étudiants du Canada (Tableau 21).

Emploi

15. L'évaluation actuelle du chômage chez les Indiens est de 54%, en 1979.

16. On prévoit que le groupe d'âge des Indiens participant à la population active augmentera d'environ 37% et passera de 17,300 en 1976 à 25,200 en 1986.

17. Au cours de la prochaine décennie, le rapport population indienne dépendante/population en âge de travailler tombera de 102 pour 100 personnes à 73 pour cent (Tableau 24); cette situation pourrait améliorer leur niveau de vie, par habitant, si l'on crée également un nombre suffisant d'emplois.

Logement

18. En 1977, 39% des unités de logement des réserves indiennes étaient surpeuplés; (Tableau 25).

19. La demande de logements future des réserves sera forte puisqu'on prévoit que la population des réserves qui fait partie du principal groupe en âge de fonder une famille (les 20-29 ans) augmentera de presque 58% d'ici à 1986, soit d'approximativement 2,300 personnes.

Justice

20. Les autochtones sont sur-représentés dans les prisons fédérales; il s'agit généralement de jeunes adultes. Le pourcentage de détenus autochtones incarcérés pour avoir commis des crimes violents est plus élevé que celui que l'on enregistre dans la population des détenus non autochtones; par ailleurs, le nombre de détenus autochtones ayant eu des condamnations antérieures, soit 3 ou plus, est plus élevé que chez les détenus non-autochtones. (Voir Tableau 26).

DATE DUE
DATE DE RETOUR

DIAND / MAINC
1000016318

9. RENVOIS

1. "Economic Classification, Indian Bands of Canada", Division des Services de développement, Direction du progrès économique des Indiens et des Esquimaux, ministère des Affaires indiennes et du Nord, décembre 1973.

2. Le taux de mortalité des Indiens est normalisé selon la structure d'âge de la population canadienne parce que la population indienne a une structure d'âge beaucoup plus jeune que celle de la population canadienne. Le taux de mortalité des Indiens ne serait pas strictement comparable à celui des Canadiens s'il n'était pas normalisé.

3. Les résultats des évaluations régionales ont été classés sous forme de tableau par le groupe d'étude des ressources économiques et en matière d'emploi du ministère des Affaires indiennes et du Nord, à Ottawa, le 1er août 1979.

4. Groupe de soutien du programme, Programme des Affaires indiennes et inuit, ministère des Affaires indiennes et du Nord, Listing of Information Related to the Housing Needs Analysis (liste de renseignements sur l'analyse des besoins en matière de logement) - 1977, Ottawa, 1979, p.1.

5. Les renseignements donnés par les pénitenciers sur les détenus autochtones concernent les Indiens inscrits, les Indiens non inscrits et les Métis.